



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL  
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

## DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

### COMMISSION VIE DES CLUBS

#### **PV n°3 : Réunion de secteur Iroise du 08/11/21**

Présents pour la commission : Noureddine Chahir – Claude Huyet – Luc Tréguer – Max Gouès

Membres du CD présents : Frédéric Raymond (Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives – FAFA Equipements) – Jean Yves Le Droff (Commission Départementale Sportive Seniors)

Clubs présents : AS Brestoïse, AS Ploumouguer, AS Guilers, ASPTT Brest, EA St Renan, ES Portsall-Kersaint, Et St Arzel Plouarzel, ES Locmaria-Plouzané, FC Lampaulais, JS Guipronvel, St Pierre Milizac, Légion St Pierre, Plouzané AC, US St Roch, VGA Bohars.

Lieu de la réunion : Club-house de l'EA St Renan Stade Abbé Le Gall.

Le district remercie les co-présidents Pascal Morvan et Jean-Jacques Stéphan ainsi que le secrétaire Hervé Uguen présents à la réunion pour la mise à disposition d'une superbe salle et leur chaleureux accueil.

But de la réunion : Réunion avec les clubs du secteur Iroise.

Début de la réunion : 18 h 45

Mot d'accueil du président de la commission aux clubs présents puis tour de table de présentation des représentants des clubs présents.

1<sup>ère</sup> partie : présentation par Max Gouès du diaporama support.

2<sup>ème</sup> partie : échanges, débat, questions.

Question n°1 : qu'en est-il du FAFA (fond d'aide au football amateur) ?

Frédéric Raymond répond concernant le volet équipements et indique que l'enveloppe pour le Finistère sera de 146 000 € pour la saison 2021/2022 (680 000 € pour l'ensemble de la Ligue). La dotation 2021-2022 pour la réalisation d'un terrain synthétique dont le coût s'élève à environ 800 000 € pourrait être au maximum de 30 000 €. La question se pose de savoir si une telle aide est judicieuse comparée au montant global alors que l'on pourrait aider plusieurs clubs pour la réalisation d'autres projets tels que vestiaires ou club-houses.

La gestion des dossiers sera faite par la Ligue de Bretagne et non plus depuis Paris (FFF). La procédure pour établir un dossier est décrite dans le guide Klub.

La question des ½ terrains synthétiques est évoquée pour les clubs n'ayant pas un gros effectif.

**Siège** : 2 Avenue Georges Pompidou 29200 BREST - Tel 02 98 47 62 47 [secretariat@foot29.fff.fr](mailto:secretariat@foot29.fff.fr)

**Antenne** : 4 Rue Anne Robert Jacques Turgot 29336 QUIMPER CEDEX - Tel 02 98 47 62 47 [dtrepos@foot29.fff.fr](mailto:dtrepos@foot29.fff.fr)



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL  
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

## DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

Question n°2 : un représentant de club signale que malgré plusieurs relances auprès de la municipalité, des problèmes de sécurité demeurent sur le stade utilisé par son club. La commission se rendra sur place avec F Raymond pour constater et voir la suite à donner.

Question n°3 : comment peut-on être au courant des aides que l'on peut obtenir pour les créations de vestiaires, terrains, etc... ?

Le guide Klub présenté lors de la dernière assemblée générale du district répond en partie à cette question mais il convient de regarder auprès des conseils départemental et régional quelle est la procédure d'obtention même si cela reste de la responsabilité des communes porteuses du projet.

Question n°4 : serait-il possible pour les clubs ne disposant pas de salle de participer aux journées de coupes futsal ? Max Gouès répond par la négative et vérifiera que tous les clubs sont logés à la même enseigne sur ce sujet.

Concernant la salle de Lampaul-Plouarzel, la commission se rendra sur place pour examiner sa classification éventuelle.

Question n°5 : est ce qu'il faut continuer à distribuer des bouteilles d'eau pour les rencontres ?

Les avis divergent et les clubs n'ont pas forcément les mêmes pratiques.

Les clubs de D1 poule E font état de la mise en place d'une réunion entre les clubs avant le début de saison où sont évoquées ces problématiques et d'autres telles que le prix des entrées, les casse croûtes, les boissons d'après match, etc... Ces échanges facilitent grandement le déroulement des rencontres en faisant en sorte que les tensions éventuelles soient appréhendées en amont des matchs. Cette initiative sera à cataloguer dans « le classeur des bonnes pratiques ».

Question n°6 : Frais d'arbitrage : qui doit payer l'arbitre selon le niveau ?

Pour la D1, c'est le club recevant qui règle et pour les divisions inférieures ce sont les 2 clubs qui règlent 50% chacun.

Question n°7 : est ce que les éducateurs techniques du district peuvent se déplacer dans les clubs pour encadrer des séances d'entraînement ? Oui sur demande ponctuelle ; cette question sera redirigée vers les personnes concernées.

A la suite de cette question s'engage un débat sur les difficultés de recrutement et de fidélisation des éducateurs diplômés et nombre de clubs regrettent de voir certains éducateurs céder aux sirènes de l'argent en changeant de club même si ils se sont vus payer la formation.

Les clubs évoquent le vieillissement des bénévoles et l'un d'eux (VGA Bohars) évoque la difficulté de trouver des arbitres de touche même en D2. Ne serait-il pas judicieux de permettre aux joueurs

**Siège** : 2 Avenue Georges Pompidou 29200 BREST - Tel 02 98 47 62 47 [secretariat@foot29.fff.fr](mailto:secretariat@foot29.fff.fr)

**Antenne** : 4 Rue Anne Robert Jacques Turgot 29336 QUIMPER CEDEX - Tel 02 98 47 62 47 [dtrepos@foot29.fff.fr](mailto:dtrepos@foot29.fff.fr)



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL  
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

## DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

d'arbitrer à la touche à ce niveau à l'instar de la D4 ? Vœu à étudier et présenter éventuellement en AG de district.

Question n°8 : Comment faire pour recruter et fidéliser les arbitres ?

Comme pour les éducateurs, les clubs regrettent que certains arbitres monnayent leurs services aux plus offrants. Une proposition de faire un vœu émerge pour que les arbitres soient indépendants pendant une durée de 3 ans suite à la démission de leur club au lieu de 2 ans actuellement.

Cette question de l'arbitrage a fait l'objet de discussions faisant apparaître les grandes difficultés des clubs sur ce sujet.

La commission fait état de comportements sur et en dehors des terrains qui ne facilitent pas la fidélisation des arbitres.

La commission vie des clubs se rapprochera de la CDA (Commission Départementale de L'Arbitrage) et de la CDPA (Commission départementale de Promotion de l'Arbitrage) pour voir ce qu'il est possible de mettre en place pour améliorer la situation.

Question n°9 : comment les « petits clubs » pourront continuer à avoir une école de foot quand les jeunes qui, avant partaient en foot à 11 partent désormais dès les U11 ?

Cette question est majeure et engage l'avenir, tous les clubs ont intérêt à s'en saisir si l'on veut que ces écoles de foot puissent continuer et par là même contribuer à proposer du foot sur tout le territoire.

A ce sujet, l'EA ST Renan réunira les clubs du secteur Iroise qui le souhaitent le 25 novembre pour voir ensembles les bonnes pratiques à mettre en place sur le sujet. La commission salue cette initiative.

Question n°10 : Foot loisirs : un club se plaint que le foot loisirs devienne de plus en plus du foot compétitions et propose la suppression de la coupe loisirs.

Max Gouès en charge de ce dossier au district précise que la suppression de cette coupe a plusieurs fois été proposée en vain aux clubs participant lors de la réunion annuelle d'avant-saison. Il évoque des pistes à l'étude pour améliorer la situation et notamment le foot Loisir dans son ensemble et les nouvelles pratiques proposées à partir des U14.

Fin de la réunion : 20 h 30

Prochaine réunion : Secteur et date à définir.



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL  
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

## DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

Le secrétaire de la commission

Max Gouès

Le président de la commission

Luc Tréguer